

Étude : Accès aux soins de santé primaires chez les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuit, 2017 à 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le vendredi 6 octobre 2023

À l'aide des données combinées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2017 à 2020, une nouvelle étude révèle que, chez les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuit, certains facteurs ont une incidence importante sur l'accès à un fournisseur habituel de soins de santé, dont le fait d'être de sexe masculin, d'être âgé de 18 à 34 ans, et d'habiter dans des régions éloignées ou très éloignées ou dans les territoires.

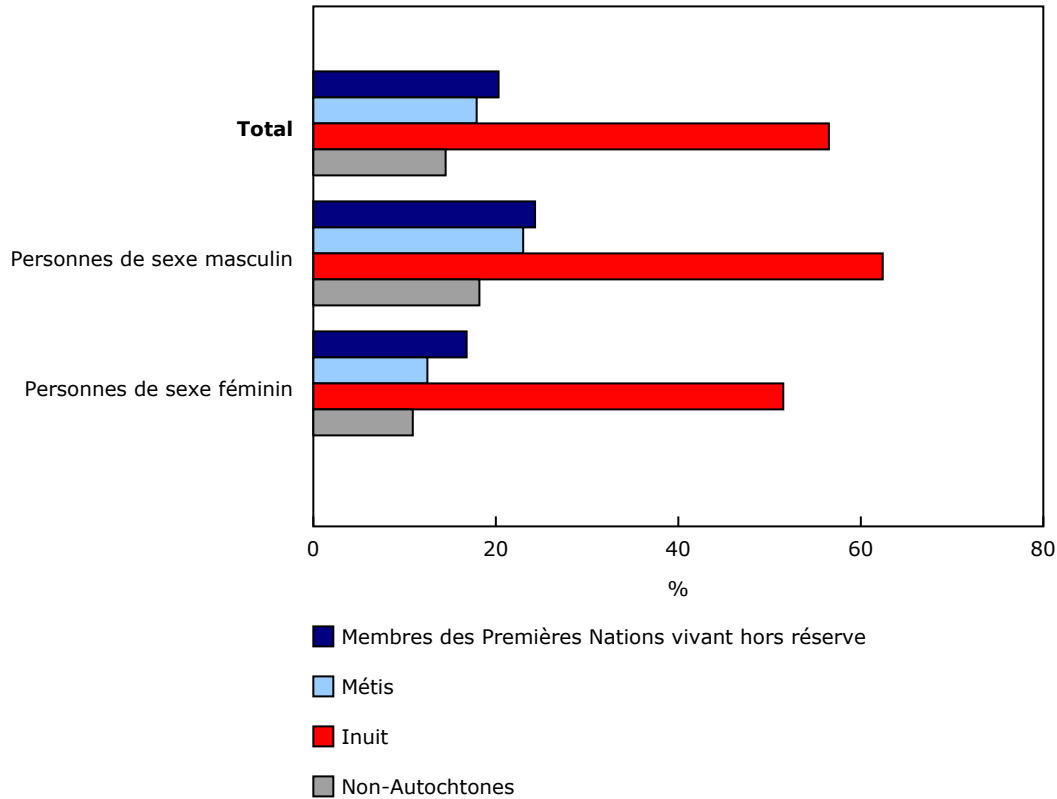
Les fournisseurs habituels de soins de santé (FHSS) sont des professionnels de la santé (p. ex. médecins de famille, spécialistes, infirmières, pharmaciens, travailleurs sociaux), qu'une personne voit ou consulte lorsqu'elle a besoin de soins ou de conseils à propos de sa santé. L'accès à un FHSS joue un rôle important quant aux soins préventifs et à la gestion des problèmes de santé persistants.

Au cours de la période de 2017 à 2020, des proportions beaucoup plus élevées de membres des Premières Nations vivant hors réserve (20,3 %), de Métis (17,9 %) et d'Inuit (56,5 %) ont déclaré ne pas avoir de FHSS, comparativement aux personnes non autochtones (14,5 %).



Graphique 1

Pourcentage de la population âgée de 12 ans et plus sans fournisseur habituel de soins de santé, selon l'identité autochtone et le sexe, Canada, 2017 à 2020



Note(s) : Les réponses « Non déclaré », « Ne sait pas » et « Refus » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source(s) : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (3226), (fichiers combinés portant sur deux ans : 2017-2018 et 2019-2020).

Parmi les personnes de tous les groupes d'âge, les jeunes adultes de 18 à 34 ans étaient les moins susceptibles d'avoir un FHSS. Environ le quart des membres des Premières Nations vivant hors réserve (26,3 %), des Métis (24,7 %) et des personnes non autochtones (25,1 %) âgés de 18 à 34 ans, ainsi que les deux tiers (66,0 %) des jeunes adultes inuits, n'avaient pas de FHSS.

À l'échelle régionale, le taux d'accès à un FHSS était le plus faible dans les territoires et le plus élevé en Ontario pour les membres des Premières Nations vivant hors réserve et les Métis. En effet, dans les territoires, environ la moitié des membres des Premières Nations vivant hors réserve (52,2 %) et des Métis (49,3 %) ont déclaré ne pas avoir de FHSS, alors que, en Ontario, les pourcentages correspondants étaient de 12,3 % pour les membres des Premières Nations vivant hors réserve et de 11,8 %^E (voir la note aux lecteurs) pour les Métis. Dans l'Inuit Nunangat, plus de 8 Inuit sur 10 (84,5 %) n'avaient pas de FHSS.

Une proportion plus élevée de personnes vivant dans des régions très éloignées n'avait pas de FHSS. Au cours de la période de 2017 à 2020, un peu plus de la moitié des membres des Premières Nations vivant hors réserve (50,4 %) et des Métis (51,7 %^E) (voir la note aux lecteurs) vivant dans des régions très éloignées n'avaient pas de FHSS. La proportion correspondante chez les Inuit vivant dans des régions très éloignées se chiffrait à 81,6 %.

Parmi les personnes qui ont déclaré avoir un FHSS, des proportions comparables de membres des Premières Nations vivant hors réserve (12,9 %), de Métis (14,2 %), d'Inuit (11,6 %^E) (voir la note aux lecteurs) et de personnes non autochtones (11,0 %) ont déclaré avoir attendu plus de deux semaines pour obtenir un rendez-vous avec leur FHSS ou un autre fournisseur du même cabinet.

Les délais d'attente pour les membres des Premières Nations vivant hors réserve et les Métis étaient plus longs dans les provinces de l'Atlantique (19,7 % pour les membres des Premières Nations vivant hors réserve et 20,9 %^E pour les Métis) (voir la note aux lecteurs) qu'en Ontario (12,9 % et 13,6 %, respectivement).

Dans tous les groupes, les personnes vivant dans des régions éloignées étaient beaucoup plus susceptibles que celles vivant dans des régions facilement accessibles d'indiquer des temps d'attente de plus de deux semaines pour obtenir un rendez-vous avec leur FHSS ou un autre fournisseur du même cabinet.

Note aux lecteurs

L'Inuit Nunangat, la patrie des Inuit au Canada, comprend quatre régions : la région des Inuvialuit (Nord du Yukon et partie Nord-Ouest des Territoires du Nord-Ouest), le territoire du Nunavut, le Nunavik (Nord du Québec) et le Nunatsiavut (Nord du Labrador).

Cette étude utilise l'Indice d'éloignement (IE) de Statistique Canada et les seuils de l'IE établis par Subedi et coll. (2020) pour répartir manuellement toutes les subdivisions de recensement en différentes catégories d'éloignement : régions facilement accessibles, régions accessibles, régions moins accessibles, régions éloignées et régions très éloignées.

Les personnes vivant dans les réserves et celles vivant dans les deux régions sociosanitaires du Québec, c'est-à-dire la région des Terres-Cries-de-la-Baie-James et la région du Nunavik, étaient exclues de l'échantillon de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Les estimations dont le coefficient de variation se situe de 16,6 % à 33,3 % sont accompagnées de la mention « E » et doivent être utilisées avec prudence.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3226.

L'étude « [Accès aux soins de santé primaires chez les Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuit, 2017 à 2020](#) » de la *Série thématique sur les peuples autochtones (41200002)* est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).